

Nombre de Conseillers: **L'An deux mil dix-sept, le 13 octobre à 20H30**
En exercice : 11 Le Conseil Municipal de la Commune de **VALEUIL**
Présents : 8 dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie
Absents : 3 sous la présidence de **M. Pascal MAZOUAUD, Maire.**
Votants : 8 Date de convocation du Conseil Municipal: 02/10/2017.

Présents : Mmes Maryline FAVREAU, Sandrine PASSIGNAT, Sabine RIBEIRO, MM Albert BILY, Gilles BOUFFIER, Christophe LASJAUNIAS, Pascal MAZOUAUD, Roger PEYRE.

Excusés : Corinne CHABOT, Jean Claude CARTAUD.

Absent : Marie Claude GIVON

Informations diverses :

Visite de contrôle du SATESE : jeudi 19 octobre à 11h30.

Contrôle des bouches incendie : ce jour avec Gilles BOUFFIER. Celui-ci indique qu'il est nécessaire de faire un courrier au Centre de Secours avec les pompiers puissent utiliser le ponton et puiser l'eau dans la Dronne. Il signale un problème au lieu-dit Le Marcheix et à Jambe Grosse.

Maryline FAVREAU est nommée secrétaire de séance.

Le compte-rendu de la séance du 1^{er} septembre est adopté à l'unanimité.

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 13 OCTOBRE 2017

COMMUNE NOUVELLE :

Un peu plus d'une cinquantaine de personnes a assisté à la réunion publique du 22 septembre.

Le principe des communes nouvelles en général et plus particulièrement du projet de Valeuil a été présenté.

La plupart des administrés s'inquiète de

- la fiscalité,
- l'accueil du public à Valeuil (permanence en mairie ou pas),
- le devenir des projets en cours (aménagement du bourg),
- le maintien des contrats de locations

Des interrogations concernant l'accès aux services ou équipements de Brantôme se sont posées (tarifs de la salle des fêtes, accès aux clubs sportifs, etc.).

D'autres réunions sont prévues avec la commune de Brantôme et les autres communes souhaitant intégrer la commune nouvelle.

Au fur et à mesure, le conseil municipal tachera de répondre aux questions de chacun (par le biais du site internet ou du bulletin).

Le Conseil Municipal a renouvelé son avis favorable. Albert BILY a précisé qu'il faudrait réfléchir au matériel commun avec Sencenac.

1) TRAVAUX EN COURS et A PREVOIR :

Matériel :

Une tondeuse d'occasion a été achetée pour l'entretien de nos espaces verts (350 €).

Travaux réalisés / en cours :

- Taille de la haie du cimetière
- Nettoyage et peinture des portes du cimetière

Le Conseil Municipal tient à remercier chaleureusement Charles FAVREAU pour son travail : en effet, il a refait les deux panneaux d'affichage du cimetière.

SIAEP ISLE DRONNE VERNE :

Le SIAEP nous demande de leur signaler des projets qui nécessiteraient des travaux d'alimentation ou de renforcement en eau potable ou des problèmes concernant la distribution sur notre commune.

Le CM demande à ce qu'une étude diagnostic soit faite sur la zone d'Amenot.

Retable :

Suite à la demande de subvention faite auprès de la Sauvegarde de l'Art Français, cette association nous a répondu qu'elle ne pouvait pas nous attribuer de fonds mais qu'elle pourrait héberger les souscriptions qui nous seraient versées.

Pour cela, il faut de nouveau remplir un dossier de candidature et, si celui-ci est accepté, signer une convention avec l'association.

Le CM autorise Monsieur le Maire à signer la convention.

Pour information, des subventions ont été demandées au Pèlerin (magazine) et à l'Europe (Europa Nostra).

Lorsque la restauration sera achevée, une subvention sera demandée auprès de la Société pour la Protection des Paysages et de l'Esthétique de la France.

2) URBANISME, IMMOBILIER :

PLUi :

Le séminaire annuel du PLUi se tiendra le 4 novembre prochain à Brantôme. L'ensemble des conseillers municipaux du territoire de Dronne et Belle est convié.

L'enjeu de cette demi-journée est de débattre collectivement des orientations de l'avant-projet de PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable), document très important pour l'aménagement futur de notre territoire.

3) VOIRIE ET CHEMINS :

Travaux communautaires :

La commission communale « Voirie » devait se rapprocher de Fabrice NIBAUT pour faire le point sur les travaux prévus en termes d'investissement mais aussi en termes d'entretien (nettoyage des panneaux, entretien du bourg...).

Chemins et PDIPR :

La commission a recensé les chemins dont l'entretien a été confié à M. Chanloup qui a commencé le travail. Elle fera le point avec la CCDB à propos du ré empiérement des PDIPR de notre commune.

Travaux VIC :

Les travaux sur VIC 2 (Route de la Gerbaudie) vont commencer le lundi 23 octobre et se poursuivre jusqu'au vendredi 1^{er} décembre.

C'est l'entreprise COLAS Sud-Ouest qui est chargée de leur réalisation.

La circulation sera alternée et le stationnement interdit pendant la durée des travaux.

Nettoyage d'ouvrage d'art :

L'entreprise LAURIERE et FILS est chargée par le Conseil Départemental du nettoyage des graffitis sur les jambes du pont situé sur la RD 939 entre Brantôme et Valeuil.

Les travaux se dérouleront du 16 au 20 octobre et nécessiteront des aménagements de circulation.

4) DELIBERATIONS :

1/ Virement de crédits – Budget commune :

Régularisation sur exercice antérieur :

Monsieur le Trésorier nous a informés que des mandats payés en 2016 n'ont pas imputés sur le bon compte.

Il est donc nécessaire de régulariser ces deux mandats après virements de crédits :

Proposition :

c/21 (dépenses) : + 15 400,00 €

c/23 (recettes) : + 15 400,00 €

Le CM émet un avis favorable et charge Monsieur le Maire de ces opérations.

Travaux d'effacement du réseau :

Nous avons prévu lors de l'élaboration du budget la somme de 13 250 € pour l'effacement des réseaux dans le bourg (c/21534), et la somme de 6 974,51 € (c/2318) pour payer la facture de l'entreprise PACAUD TEILLOUT (travaux logement RDC mairie).

Or, le comptable nous a demandé de payer cette dernière sur le compte 2135.

Il est donc nécessaire d'opérer maintenant un virement de crédit pour abonder suffisamment le chapitre 23.

Proposition :

c/2318 : - 6 972,00 €

c/2135 : + 6 972,00 €

Le CM émet un avis favorable et charge Monsieur le Maire de ces opérations.

2/ Virements de crédits (budget assainissement) :

Achat de pièces pour la station :

Nous avons dû changer la poire de niveau de la station.

Le coût de ce matériel est de 85 € HT et sans les frais de port.

Cette somme n'a pas été prévue au budget. Il est donc nécessaire de procéder à un virement de crédit.

Proposition :

c/6063 (fournitures d'entretien et de petit équipement) : + 150 €

c/7011 (vente d'eau) : + 150 €

Le CM émet un avis favorable et charge Monsieur le Maire de ces opérations.

Régularisation des amortissements :

A la suite des travaux d'assainissement, les budgets ont été trop amortis.

Il est donc nécessaire de corriger cette anomalie et procéder à un virement de crédit en ce sens.

Proposition :

c/7811-042 (recettes) : 745,42 €

c/28158 – 040 (dépenses) : 745,42

Le CM émet un avis favorable et charge Monsieur le Maire de ces opérations.

3/ Signature d'un acte de vente :

Le projet d'acte a été envoyé à M. CHAMPARNAUD pour qu'il en prenne connaissance et nous fasse part de ses observations.

Lors de la signature (qui aura lieu en mairie), la commune devra être représentée par un adjoint, le Maire devant quant à lui attester le document signé.

D'autre part, le montant de l'achat ne dépassant pas 7 700 €, il pourra en vertu de l'article R 2241-7 du CGCT, si le conseil municipal en décide ainsi, être payé sans l'accomplissement des formalités de purge des privilèges et hypothèques inscrits, dès que l'acte d'acquisition dressé en exécution de la délibération du 9 septembre dernier aura été publié au fichier immobilier, tenu par le service de la publicité foncière.

Le CM émet un avis favorable.

4/ Participation de la commune à l'édition des livrets « Aux sources de leur Mémoire » par le Ruban Vert :

Le Ruban Vert a réalisé, en partenariat avec nos aînées, le livret « Aux sources de leur Mémoire ».

Celui-ci a été présenté et distribué lors d'une manifestation à Valeuil.

On pourrait également envisager de le distribuer à tous les habitants de Valeuil.

Le Ruban Vert peut éditer des exemplaires supplémentaires, mais nous demande une participation.

Le CM émet un avis favorable à la réédition de 200 livrets destinés aux habitants de la commune de Valeuil.

5/ Signature du procès-verbal de mise à disposition de voies communales à la CCDB :

Une partie importante de notre voirie a été transférée en 2014 à la CCDB.

Un emprunt lié à la voirie est également partiellement remboursé par l'EPCI.

Or, pour pouvoir prendre en charge les titres émis par la commune de Valeuil et les mandats émis par la CCDB, le trésorier nous demande un procès-verbal de mise à disposition de voies communales.

Ce document reprend la consistance, la situation juridique, l'état des biens et l'évaluation de la remise en état de ceux-ci.

Nous avons travaillé sur un projet de document qui sera proposé à la CCDB et sera signé contradictoirement par les deux collectivités.

Au préalable, le CM doit autoriser Monsieur le Maire à signer ce procès-verbal et toute pièce s'y rattachant.

La décision du CM est reportée dans l'attente de précisions quant au classement des voies.

5) COMPTES-RENDUS, REUNIONS ET COMMISSIONS :

CCDB :

Monsieur le Maire fait la synthèse de la réunion du 10 octobre dernier et précise que le procès-verbal est disponible sur le site Internet de la communauté de communes (<http://dronneetbelle.fr/Proces-verbaux.html>).

Construction de la caserne des pompiers :

Un courrier destiné à Brantôme de la part de la préfète indique que dans le cas où les travaux se feraient sous maîtrise d'ouvrage du SDIS, elle prendrait l'engagement financier pour 2018, et pour les communes concernées, avec un pourcentage par commune, l'enveloppe DETR mobilisable en cas de maîtrise d'ouvrage par la commune.

Ainsi, la commune de Valeuil pourrait bénéficier d'une enveloppe de 17 161,27 €.

SMCTOM :

Albert BILY fait le compte rendu de la réunion à laquelle il a assistée.

Nom des rues :

Sabine RIBEIRO fait la synthèse du travail fait par la commission communication qui s'est réunie le 12 octobre pour poursuivre le travail sur le nom des rues.

6) QUESTIONS DIVERSES :

Agenda :

- Octobre Rose le 21 octobre
- 11 novembre : cérémonie
- Goûter-concert avec OK Chorale le 17 novembre

Prochaine réunion de conseil : le 10 novembre 2017.

Après le classique tour de table et plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22h30.